



LIBERTE 2020

## HAUTE-PROVENCE : LE TRAIN DES PIGNES DE NICE A DIGNE

**Randonnée liberté itinérante  
7 jours / 6 nuits / 5 jours de marche**

C'était le temps de la compagnie PLM (Provence - Lenteur - Méditerranée), du fameux Train Bleu et de la Madone des Sleepings... (Notre sacro-sainte SNCF n'existait pas encore !). Il nous en reste le Train des Pignes, qui prend tout son temps de Digne à Nice. Une semaine entière pour parcourir moins de 200 km !

Il vous aide à découvrir la partie la plus sauvage et la plus désertifiée de la Haute-Provence et du Mercantour. Jouant à "saute-wagons", vous passez du Haut Var au Verdon, cheminant à travers villages abandonnés, bergeries perdues, alpages infinis, crêtes et canyons.

### Les points forts du parcours

- Le dernier petit train à voie étroite des Alpes du Sud
- L'hébergement en hôtels 2\*\* et 3\*\*\*
- Des randonnées magnifiques et exceptionnellement sauvages entre Mercantour et Haute-Provence

Aujourd'hui, malgré la désertification des hauts-pays, les petits trains bleus perpétuent vaillamment chaque jour les valeurs portées par leurs prestigieux ancêtres : celles qui privilégient la splendeur sauvage des paysages, celles qui s'octroient le luxe inouï de la lenteur, celle des arrêts imprévus dans des haltes du bout du monde. Des valeurs que, de Nice à Digne et du Var au Verdon, les randonneurs ne pouvaient que partager.

Et c'est bien le but de ce circuit : marcher à travers les espaces les plus sauvages des Alpes du Sud, tout en jouant à saute-wagons avec le plus provençal de nos petits trains.

# PROGRAMME

## **Jour 01 : Puget-Théniers**

Arrivée à Puget-Théniers et installation à votre hôtel.

**Nuit en hôtel 3\* à Puget-Théniers.**

## **Jour 02 : Entrevaux - Puget-Théniers**

Transfert avec le train des Pignes pour Entrevaux. L'itinéraire commence par la montée jusqu'à la citadelle d'Entrevaux, perchée au-dessus du village. Un sentier-balcon au-dessus de la vallée du Var conduit jusqu'au petit hameau abandonné des Lacs. Il faut ensuite gagner la crête d'Aurafort (1 050 m). Un très beau sentier se faufile à travers les falaises pour descendre sur Puget-Théniers et ses oliveraies.

Au total : + 650 m, -750 m et 5 h de marche

**Nuit en hôtel 3\* à Puget-Théniers.**

## **Jour 03 : La traversée des terres rouges du Barrot**

Transfert en taxi ou minibus au choix pour St Léger ou Léouvé.

- **Si vous partez de Saint-Léger** un très ancien chemin part en balcon au-dessus de la vallée de la Roudoule. Il traverse par le col de Roua (1 284 m) un massif unique en France : les terres rouges (les pélites) du massif de Barrot et des gorges de Daluis. C'est un itinéraire absolument grandiose par ses paysages et unique par son atmosphère.

Au total : + 650 m, - 600 m, 6 h 30 de marche.

- **Si vous partez de Léouvé**, la journée débute par la montée sur un beau chemin dallé jusqu'au col de Roua (1 284 m) où les deux itinéraires se confondent pour gagner Guillaumes. Dans ce cas, l'étape est un peu plus courte.

Au total : + 350 m, - 600 m et 5 h à 5 h 30 de marche

Transfert en taxi de Guillaumes à Annot par les gorges de Daluis (trajet de 30 min).

**Nuit en hôtel 3\* à Annot.**

## **Jour 04 : Méailles - Annot par les grès d'Annot**

Au matin, transfert en train des Pignes jusqu'à la gare de Méailles. Montée au village de Méailles, d'où un bon sentier s'élève progressivement et pénètre dans le massif des grès d'Annot jusqu'à atteindre le col d'Argenton (1 468 m). De là, on peut poursuivre en aller-retour jusqu'au hameau d'Argenton (2 h aller-retour). La redescente sur Annot est la plus belle partie de l'itinéraire : un cheminement splendide et très sauvage permet de rejoindre l'itinéraire classique des grès (passages spectaculaires). Un itinéraire plus court, mais très beau est possible, en boucle au départ d'Annot.

Au total : + 600 m, - 750 m, et 6 h de marche (7 h jusqu'à Argenton).

**Nuit en hôtel 3\* à Annot.**

## **Jour 05 : Annot - Peyresq - Vallée du Verdon**

Depuis Annot, transfert par le train des Pignes pour la halte de Peyresq. Montée au village puis traversée entre alpages et forêts jusqu'au hameau de la Colle St Michel, avant de redescendre sur la haute vallée du Verdon.

+ 600 m, 5 h de marche

Transfert en taxi pour Saint-André-les-Alpes.

**Nuit en hôtel 2\* à Saint-André-les-Alpes.**

**Jour 06 : Moriez - Saint-André-les-Alpes**

Découverte du massif très sauvage de la crête de l'Aup

Transfert par le train des Pignes de Saint-André jusqu'à Moriez . Ascension de la Grau de Courchons (1 543 m) par un itinéraire très sauvage jusqu'au village abandonné de Courchons (1 350 m). Puis descente dans les pinèdes sur Saint-André-les-Alpes.

Au total : + 800 m, - 820 m, 6 h de marche.

Nuit à St André les Alpes.

Option plus courte : montée directe au village de Courchons, sans passer par le sommet

(+ 510 m, – 530 m et 5 h)

**Nuit en hôtel 2\* à Saint-André-les-Alpes.**

**Jour 07 : Saint-André-les-Alpes**

Fin du séjour après le petit-déjeuner.

Nous pouvons parfois être amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué, notamment à cause des disponibilités dans les hôtels. Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !

**Baignade**

Un certain nombre de nos voyages se prêtent à la baignade, en cours d'étape ou en fin de journée. Ce serait dommage de ne pas en profiter. Nous soulignons cependant que vous êtes seuls juges de l'opportunité d'une baignade ; ces baignades se font donc sous votre responsabilité et à vos risques et périls.

# FICHE PRATIQUE

## **ACCUEIL**

Début de la randonnée : Le J1 dans l'après-midi à Puget-Théniers.

**Si vous arrivez en retard ou en cas de problème de dernière minute :**

Appelez le **04 76 95 23 51**.

## **Accès voiture :**

Créez votre itinéraire sur <https://www.viamichelin.fr/>

Parking privé possible au point de départ à Puget-Théniers.

## **Accès train :**

### **Arriver à la gare de Nice**

Depuis Paris (Gare de Lyon) : TGV direct, environ 5h45.

Depuis Lyon (Part-Dieu) : TGV direct ou avec une correspondance à Marseille St Charles, environ 4h30.

Puis 15 min à pied jusqu'à la gare des Chemins de fer de Provence (départs de Nice à 13h05, 17h15 et 18h13). Pour plus d'infos, consulter le site <https://tourisme.trainprovence.com/>

Vous pouvez consulter les horaires et tarifs des trains SNCF sur <https://www.oui.sncf>

## **Accès avion :**

Aéroport de Nice : <https://www.nice.aeroport.fr/>

Bus n°99 de l'aéroport jusqu'à la gare SNCF de Nice.

Puis 15 min à pied jusqu'à la gare des Chemins de fer de Provence (départs de Nice à 13h05, 17h15 et 18h13).

## **DISPERSION**

Le J7 au matin à Saint-André-les-Alpes.

Il est possible de **prolonger le séjour jusqu'à Digne**, en 9 jours.

- J7 Annot - Chabrière
- J8 Chabrière – Digne
- J9 fin du séjour.

Retour depuis Annot, Saint André les Alpes, Chabrières ou Digne vers Nice ou Puget Theniers par le train des Pignes. Retour depuis Digne sur la gare d'Aix-en-Provence-TGV par autocars SNCF.

## **NIVEAU**

### **Randonneur niveau 2 sur une échelle de 5 :**

Randonnée de difficulté moyenne et sans portage, accessible à toute personne ayant déjà une expérience de la marche en montagne.

Durée moyenne de marche : 5h30 à 6h30 par jour. Alpagnes et sentiers balisés en moyenne montagne.

Dénivelée moyenne de montée : + 650 m par jour. Altitude maximum : 1600m.

Altitude moyenne des hébergements : 800m.

Difficultés particulières : la chaleur en été.

Remarque importante : nous proposons chaque jour ou presque deux randonnées de longueur différente.

## **HEBERGEMENT**

Hôtels 2\*\* (ou équivalent) et 3\*\*\* au départ de Puget-Théniers en chambre double ou en chambres individuelles, avec douche et WC dans chaque chambre.

### **Restauration**

Séjour en demi-pension.

Le pique-nique n'est pas compris : on trouve des commerces dans presque chaque village, mais vous pouvez aussi choisir l'option pension complète.

Merci de nous préciser à l'inscription toute allergie alimentaire ou régime spécial ; nous ferons au mieux pour adapter vos repas.

### **Classification hôtelière**

En France, de plus en plus d'hôtels ou de chambres d'hôte refusent toute classification, même des établissements qui étaient encore classés voici un ou deux ans. Ces établissements ne perdent pas pour autant en qualité, loin de là. Parmi les chambres d'hôtes, beaucoup sont des chambres de charme.

Si nous indiquons par ex un niveau de confort « 3\* ou équivalent » : cela signifie que l'établissement n'est pas forcément classé, mais a un confort correspondant à celui d'un hôtel 3\*.

## **PORTAGE DES BAGAGES**

Rien à porter : vous ne portez qu'un petit sac à dos avec le pique-nique et vos affaires de la journée. Vous retrouvez vos bagages tous les soirs à l'étape.

## **GROUPE**

Possible à partir de 2 personnes.

## **DOSSIER DE RANDONNEE**

Nous vous envoyons le **dossier de voyage** quelques temps avant le départ : cartes au 1/25000ème, topoguide détaillé (1 roadbook de l'itinéraire + 1 roadbook culturel), bons d'échange pour les hôtels.

Précision : Pour les groupes de 4 personnes et plus, nous fournissons un topo-guide randonnée et un jeu de cartes par groupe, et un topo-guide culturel par chambre.

## **EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

### **Pour transporter vos affaires**

- Un petit sac à dos confortable de 40 à 50 L avec ceinture ventrale pour porter vos affaires personnelles et le pique-nique durant la journée
- Un bagage suiveur : un sac à dos, un sac de voyage en bon état, ou une valise pas trop encombrante. Un seul bagage par personne ; limité à 15kg.

### **Pour randonner**

- Des chaussures de montagne tenant la cheville avec une bonne semelle crantée, présentant un contrefort et une bonne imperméabilité
- Des chaussettes confortables « spécial randonnée » (3 paires minimum)
- Une fourrure polaire
- Un pantalon confortable pour la marche (matière technique séchant rapidement)
- Shorts, tee-shirts et sous-vêtements techniques (matière séchant rapidement)
- Une chemise à manches longues (matière technique séchant rapidement)
- Bâtons de marche (télescopiques), très importants pour faciliter la marche

Nota : les vêtements techniques synthétiques sont très performants. De nouveaux vêtements en laine de mérinos sont aussi apparus ; ils sont très performants et agréables à porter, et présentent l'avantage de ne pas développer les odeurs de transpiration ! (marque Icebreaker, Ruka, etc...).

D'une manière générale, proscrire le coton, qui refroidit lorsqu'il est mouillé.

### **Pour le pique-nique du midi**

- Bol, boîte ou assiette en plastique
- Couverts (cuillère, fourchette, couteau)
- Gourde d'1.5 Litre minimum (obligatoire) ; une gourde thermos pour l'hiver

### **Contre le soleil et la pluie**

- Crème solaire (haute protection) et lunettes de soleil
- Chapeau, casquette ou bob
- Une cape de pluie ou un « Goretex » et éventuellement un pantalon Goretex

### **Après l'effort**

- Une paire de tennis style jogging pour le soir
- Vêtements de rechange et linge personnel
- Trousse et serviette de toilette (mini)
- Une mini-pharmacie : médicaments personnels, élastoplaste, biogaze ou « 2ème peau », gaze, désinfectant, arnica en granules et aspirine en cas de petits bobos ... (tout un programme ! mais rassurez-vous, la pharmacie revient souvent intacte de votre semaine de randonnée)

## **DATES ET PRIX**

Date de départ votre convenance, du 1er avril au 31 octobre 2020

**Périodes recommandées** : 15 avril – 15 juin et 15 septembre – 31 octobre

### **PRIX par personne 810 €**

+ 85 € supplément pique-nique

+ 240 € supplément chambre individuelle

## **LE PRIX COMPREND**

- l'hébergement en ½ pension
- les taxes de séjour
- les transferts internes (train, bus ou taxi)
- le transport des bagages
- le dossier de voyage (pour les groupes de 4 personnes et plus, nous fournissons un topo-guide randonnée et un jeu de cartes IGN par groupe, et un topo-guide culturel par chambre).

## **LE PRIX NE COMPREND PAS**

- les boissons
- les déjeuners
- les visites de site
- les assurances
- les frais d'inscription
- tout ce qui n'est pas indiqué dans le "le prix comprend"

Code : PL14PLM

## POUR EN SAVOIR PLUS

### **MODIFICATION DE RÉSERVATION : ATTENTION !**

Une fois la réservation effectuée, toute modification (type de chambre, date de départ, nombre de personnes, type de prestation...) entraînera des frais de dossier (50 €).

### **Formalités**

#### Papiers

Les voyageurs, mineurs inclus, doivent être en possession d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport (ressortissants de l'UE).

#### Santé

Se munir de la carte vitale et de vos médicaments usuels pour la durée du séjour.

### **Adresses utiles**

- **Train des Pignes** : <https://tourisme.trainprovence.com/>

Pour les nostalgiques du Train des Pignes à vapeur – Association qui fait rouler ce train chaque dimanche d'été de Puget-Théniers à Annot : <https://www.gecp-asso.fr/>

- **Office de Tourisme de Nice** : <http://www.nicetourisme.com/>

Deux bureaux : 5 Promenade des Anglais ou avenue Thiers (gare SNCF), téléphone : 04 92 14 46 14.

- **Office de Tourisme de Provence Val d'Azur** : 2 rue Alexandre Baretty, 06260 Puget-Théniers, téléphone : 04 93 05 05 05.

- **Bureau d'information touristique** : Place du Germe, 04240 Annot, téléphone : 04 92 83 23 03.

- **Office de Tourisme Intercommunal Verdon tourisme de St André les Alpes** : Place Marcel Pastorelli, téléphone : 04 92 89 02 39.

### **Bibliographie**

« Légendaire Train des Pignes » de Paul Cèze. Ed Cheminements, 2000 (environ 13 Euros)

« Le siècle du Train des Pignes » de J Banaudo. Ed du Cabri, 2001 (environ 65 Euros) : c'est la Bible sur le sujet.

### **Cartographie**

IGN au 1/25 000 : 3440ET Digne-Les-Bains, 3441OT Barrême, 3541OT Annot, 3542OT Castellane, 3641OT Moyen Var.

### **Les saisons**

L'automne tardif (pour ses couleurs) et le printemps précoce (pour ses fleurs) sont sans doute les saisons les plus agréables pour randonner. Mais attention ! Ce sont aussi, en climat méditerranéen, les périodes les plus pluvieuses de l'année ! Le risque de rencontrer en chemin une perturbation météorologique est alors bien réel.

### **FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !**

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



# INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

## INSCRIPTION

### Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

### Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

#### Par internet :

Rendez-vous sur notre site : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com). Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

#### Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.



### **Confirmation de réservation :**

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

### **ANNULATION**

#### **De notre part :**

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
  - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

#### **De votre part :**

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 30 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

*NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.*

## **ASSURANCE**

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

**ASSURANCE ANNULATION** et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

### **Assurance Annulation :**

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

### **Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes  
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE  
Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : [contact@arcanson.com](mailto:contact@arcanson.com) Web : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com)

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.  
RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre  
RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence

- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat °4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes  
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE  
Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : [contact@arcanson.com](mailto:contact@arcanson.com) Web : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com)

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.  
RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre  
RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence